

MaineHealth

Avis sur les pratiques de confidentialité

Cet avis décrit comment les données médicales vous concernant peuvent être utilisées et divulguées et comment vous pouvez y avoir accès.

VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

VOS DROITS ► Voir **LES PAGES 2 et 3** pour plus d'informations sur ces droits et la manière de les exercer.

Vous avez les droits suivants :

- Obtenir un exemplaire de votre dossier médical en version papier ou électronique
- Apporter des corrections à votre dossier médical en version papier ou électronique
- Demander à ce que les communications restent confidentielles
- Nous demander de limiter les informations que nous communiquons
- Obtenir une liste des personnes auxquelles nous avons transmis vos informations
- Obtenir un exemplaire du présent avis de confidentialité
- Choisir une personne qui agira en votre nom
- Déposer une plainte si vous pensez que vos droits en matière de vie privée ont été enfreints

VOS OPTIONS ► Voir **LES PAGES 3 et 4** pour plus d'informations sur ces options et la manière de les exercer.

Vous avez plusieurs options quant à la manière dont nous utilisons et communiquons les informations lorsque :

- Nous informons votre famille et vos amis de votre état de santé
- Nous fournissons une aide en cas de catastrophe
- Nous vous incluons dans un répertoire hospitalier
- Nous vous fournissons des soins en matière de santé mentale ou de toxicomanie
- Nous commercialisons nos services et vendons vos informations
- Nous collectons des fonds
- Nous communiquons des informations pour la coordination des soins
- Nous fournissons des services aux patients mineurs de moins de 18 ans

NOS UTILISATIONS ET DIVULGATIONS

► Voir **LES PAGES 5, 6 et 7** pour plus d'informations sur ces usages et divulgations.

Nous pouvons utiliser et communiquer vos informations lorsque :

- Nous vous fournissons un traitement
- Nous facturons les services que vous avez reçus
- Nous dirigeons notre organisation
- Nous coordonnons les soins et les paiements avec des tiers
- Nous aidons à résoudre les problèmes de santé publique et de sécurité
- Nous fournissons une aide en cas de catastrophe
- Nous participons à des échanges de données de santé
- Nous utilisons des technologies d'intelligence artificielle (IA) et d'enregistrement
- Nous faisons des recherches et de l'éducation
- Nous respectons la loi
- Nous répondons aux demandes de dons d'organes et de tissus
- Nous travaillons avec un médecin légiste ou un thanatopracteur
- Nous répondons aux demandes émanant des organismes d'indemnisation des accidents du travail, des forces de l'ordre et d'autres autorités publiques
- Nous répondons aux poursuites et aux actions en justice

VOS DROITS

Vous disposez de certains droits en ce qui concerne vos données de santé.

Cette section explique vos droits et certaines de nos responsabilités envers vous.

Obtenir un exemplaire de votre dossier médical

- Vous pouvez demander à consulter ou obtenir un exemplaire au format électronique ou papier de votre dossier médical et d'autres données de santé que nous détenons à votre sujet. Voir les coordonnées en dernière page du dossier médical.
- Nous vous fournirons un exemplaire ou un résumé de vos données de santé dans un délai raisonnable, généralement dans les 30 jours suivant votre demande. Nous pouvons facturer des frais raisonnables basés sur les coûts réels.
- Nous respecterons les règles fédérales et d'État qui nous obligent à vous fournir un accès dans un délai raisonnable, conformément aux règles d'interopérabilité du Bureau du Coordonnateur National (Office of the National Coordinator, ONC) des technologies de données de santé et des Centres de services Medicare & Medicaid (Centers for Medicare & Medicaid Services, CMS).
- Vous pourrez accéder à vos données de santé à tout moment via notre portail patient sécurisé MyChart. Demandez-nous comment procéder.

Nous demander d'apporter des corrections à votre dossier médical

- Vous pouvez nous demander de corriger des données de santé vous concernant, que vous estimez inexacts ou incomplètes. Voir les coordonnées en dernière page du dossier médical.
- Nous pourrions répondre « non » à votre demande, mais nous vous en expliquerons la raison par écrit dans un délai de 60 jours. En cas de refus, vous pourrez demander une nouvelle évaluation par un autre professionnel.

Demander à ce que les communications restent confidentielles

- Vous pouvez nous demander de vous contacter d'une certaine manière (par exemple, par téléphone chez vous ou au bureau) ou de vous envoyer votre courrier à une autre adresse.
- Nous répondrons « oui » à toutes les demandes raisonnables.

Nous demander de limiter ce que nous utilisons ou communiquons

- Vous pouvez nous demander de ne pas utiliser ou communiquer certaines données de santé pour les traitements, les paiements ou nos opérations. Nous ne sommes pas obligés d'accepter votre demande, et nous pourrions vous répondre « non ».
- Si vous payez intégralement de votre poche un service ou un produit de santé, vous pourrez nous demander de ne pas communiquer ces informations à votre assureur de santé à des fins de paiement ou dans le cadre de nos opérations. Nous vous répondrons « oui » sauf si une loi nous oblige à communiquer ces informations.

Obtenir une liste des personnes auxquelles nous avons transmis des informations

- Vous pouvez nous demander une liste (comptabilisation) des fois où nous avons communiqué vos données de santé au cours des six ans précédant la date de votre demande, à qui nous les avons communiquées et pourquoi.
- Nous inclurons toutes les divulgations concernées, à l'exception de celles concernant les traitements, les paiements et les opérations de soins de santé, ainsi que certaines autres divulgations (comme celles que vous avez pu demander).
- Nous fournirons gratuitement une comptabilisation par an, mais nous vous facturerons des frais raisonnables basés sur les coûts réels si vous en demandez une autre dans les 12 mois. Voir les coordonnées en dernière page du dossier médical.

VOS DROITS (SUITE)

Obtenir un exemplaire du présent avis de confidentialité

- Vous pouvez nous demander un exemplaire papier de cet avis à tout moment, même si vous avez accepté de le recevoir par voie électronique.

Choisir une personne qui agira en votre nom

- Si vous avez donné une procuration médicale à une personne ou si vous avez un tuteur légal, cette personne peut exercer vos droits et faire des choix en ce qui concerne vos données de santé.
- Nous veillerons à ce que cette personne dispose de ce pouvoir et puisse agir en votre nom avant d'intervenir.

Déposer une plainte si vous estimez que vos droits ont été enfreints

- Vous pouvez déposer une plainte si vous estimez que nous avons enfreint vos droits en nous contactant aux coordonnées figurant en dernière page.
- Vous pouvez déposer plainte auprès de l'U.S. Department of Health and Human Services Office for Civil Rights en appelant le 1-877-696-6775, en vous rendant sur www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/complaints ou en envoyant un courrier à :
Office for Civil Rights
200 Independence Avenue, S.W.,
Washington, D.C. 20201
- Nous n'exercerons pas de représailles à votre encontre pour avoir déposé une plainte.

VOS CHOIX

Vous pouvez nous indiquer vos choix en ce qui concerne certaines données de santé que nous pourrions communiquer.

Si vous avez une préférence claire quant à la manière dont nous communiquerons vos informations dans les situations décrites ci-dessous, n'hésitez pas à nous en faire part.

Dites-nous ce que vous voulez que nous fassions et nous suivrons vos instructions.

Dans les cas suivants, vous avez à la fois le droit et la possibilité de nous demander de ne pas :

- Communiquer d'informations à votre famille, vos amis proches ou d'autres personnes impliquées dans vos soins
- Communiquer d'informations dans une situation de secours en cas de catastrophe
- Inclure vos informations dans un répertoire hospitalier
- Si vous êtes hospitalisé(e), nous pourrions ajouter certaines informations vous concernant dans le répertoire hospitalier. Cela permettra à votre famille, vos amis, des ecclésiastiques et le public en général de vous rendre visite à l'hôpital et de savoir comment vous allez. Vous avez le droit de vous opposer à la publication des informations du répertoire.
- Si vous n'êtes pas en mesure de nous faire part de vos préférences, nous pourrions communiquer vos informations si nous pensons que cela est dans votre intérêt. Nous pourrions également communiquer vos informations si cela est nécessaire pour atténuer une menace grave et imminente concernant votre santé ou votre sécurité.

VOS CHOIX (SUITE)

Dans les cas suivants, nous ne communiquerons jamais vos informations à moins que vous ne nous donniez une autorisation écrite :

- La plupart des transmissions de notes de psychothérapie
- La vente de vos informations
- Objectifs de commercialisation
Si la commercialisation implique un paiement ou une indemnisation, nous vous en informerons dans l'autorisation.

En cas de collecte de fonds :

- Nous pourrions vous contacter pour des opérations de collecte de fonds, mais vous pourrez nous demander de ne pas vous recontacter.
- Chaque communication comprendra une option claire permettant de vous désinscrire et nous respecterons votre choix.

Dans le cas de services reçus dans le cadre d'un programme protégé pour les troubles liés à l'usage de substances (TUS) :

- Nous ne pourrions pas communiquer les informations relatives au traitement de votre TUS sans votre consentement.
- En ce qui concerne les procédures civiles, pénales, administratives ou législatives, nous ne pourrions pas communiquer d'informations sur votre TUS sans votre consentement, une ordonnance du tribunal ou dans la mesure permise par la loi.
- Vous pourrez donner votre consentement en une seule fois afin que nous puissions communiquer les informations sur votre TUS pour des besoins futurs tels que des traitements, des paiements ou des opérations de soins de santé. Vous n'aurez pas à signer à chaque fois.
- Vous pourrez annuler votre consentement à tout moment.
- Vous pouvez demander une liste des divulgations que nous avons faites avec votre autorisation.

Dans le cas des services de santé mentale et du dépistage du VIH :

- Nous avons mis en place des mesures de protection supplémentaires pour les informations relatives aux traitements de santé mentale et aux résultats des tests de dépistage du VIH.
- Nous obtiendrons votre autorisation écrite lorsque la loi l'exige avant de communiquer ces documents.

En cas de coordination des soins :

- Nous pourrions communiquer vos informations dans le cadre des échanges de données de santé, par exemple à Maine's Health InfoNet (HIN).
- Par le biais d'autres échanges électroniques (tels que Care Everywhere ou TEFCA), nous pourrions mettre vos informations à la disposition d'autres professionnels de santé que MaineHealth qui vous traitent.
- Vous avez le droit de refuser que vos informations soient communiquées via ces échanges. Si vous choisissez de vous désinscrire, vos informations pourront tout de même être communiquées d'autres manières (par exemple, sur papier ou par télécopie). Nous demander comment vous désinscrire.
- Vous pouvez également vous désinscrire de HIN à l'adresse hinfonet.org ou en appelant le 866-592-4352.

Dans le cas de soins confidentiels prodigués à des patients mineurs :

- Dans certains cas, les lois du Maine et du New Hampshire confèrent aux mineurs le droit à la confidentialité pour certains types de soins, par exemple les services liés à la santé mentale, à la santé sexuelle ou aux troubles liés à l'usage de substances. Cela signifie que lorsque ces lois s'appliquent, nous ne pourrions pas communiquer ces informations à leurs parents ou tuteurs.
- Nous respecterons ces droits conformément à la loi et à la demande du patient.

NOS UTILISATIONS ET DIVULGATIONS

Comment utiliserons-nous ou communiquerons-nous généralement vos données de santé ?

Nous utiliserons ou communiquerons généralement vos données de santé des manières suivantes.

Nous vous fournissons un traitement

- Nous pourrions utiliser vos données de santé et les communiquer à d'autres professionnels qui vous traitent.
Exemple : Un médecin qui vous traite pour une blessure interroge un autre médecin sur votre état de santé général.
- Nous permettrons uniquement aux utilisateurs autorisés d'accéder aux données de santé sensibles contenues dans votre dossier médical (telles que la liste des problèmes, la liste des médicaments, les diagnostics et les allergies). Nous pourrions inclure ces informations dans les documents de continuité des soins que nous fournirons à d'autres professionnels de santé.
- Nous ne communiquerons des données de santé sensibles (telles que certaines informations relatives à la santé mentale, aux TUS, au VIH et aux analyses génétiques) que lorsque la loi nous y autorise et avec votre consentement lorsque cela est nécessaire.

Nous facturons les services que vous avez reçus

- Nous pourrions utiliser et communiquer vos données de santé pour facturer et obtenir des paiements auprès des régimes d'assurance maladie ou d'autres entités.
Exemple : Nous donnerons des informations à votre sujet à votre régime d'assurance maladie afin qu'il paie les services que vous aurez reçus.
- Nous pourrions vous contacter au sujet du mode de paiement de votre assurance maladie ou d'autres modes de paiement.

Nous dirigeons notre organisation

- Nous pourrions utiliser et communiquer vos données de santé pour gérer notre cabinet, améliorer la qualité des soins, pour les opérations d'établissements d'enseignement, et nous pourrions vous contacter si nécessaire.
Exemple : Nous utilisons les données de santé vous concernant pour prendre en charge votre traitement et vos services.

Nous coordonnons les soins et les paiements avec des tiers

- Nous pourrions communiquer des données de santé à votre famille, vos amis proches ou d'autres personnes impliquées dans vos soins ou dans le paiement de vos soins à des fins de coordination.
Exemple : Votre médecin discute de votre programme de traitement avec un aidant qui vous assiste à la maison.

De quelle autre manière pourrions-nous utiliser ou communiquer vos données de santé ?

Nous sommes autorisés ou tenus de communiquer vos informations d'autres manières, généralement de façon à contribuer au bien public, comme la santé publique et des recherches. Nous devons remplir de nombreuses conditions légales avant de pouvoir communiquer vos informations à ces fins.

Pour plus d'informations, consultez : www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/index.html

NOS UTILISATIONS ET DIVULGATIONS (SUITE)

Nous aidons à résoudre les problèmes de santé publique et de sécurité	Nous pourrions communiquer des données de santé vous concernant dans certaines situations, telles que : • La prévention des maladies • L'aide aux rappels de produits • La déclaration de réactions indésirables aux médicaments, vaccins et immunisations • La sécurité nationale • Le signalement de suspicions de maltraitance, de négligence ou de violences domestiques • La prévention ou la réduction d'une menace grave pour la santé ou la sécurité des personnes
Nous fournissons une aide en cas de catastrophe	• Nous pourrions divulguer vos données de santé à une entité collaborant à un effort de secours en cas de catastrophe, afin que d'autres personnes puissent être informées de votre état de santé, de votre situation et de votre localisation.
Nous participons à des échanges de données de santé	• MaineHealth participe aux échanges de données de santé (health information exchanges, HIE) du Maine par le biais de Health InfoNet (HIN). • Nous pourrions communiquer vos données de santé à un HIE, comme la loi l'autorise, afin que les professionnels de santé de différents établissements disposent des informations nécessaires pour vous traiter.
TEFCA (Trusted Exchange Framework and Common Agreement [Cadre et accord commun d'échange fiable])	• MaineHealth communique en toute sécurité des données de santé par l'intermédiaire d'échanges de données approuvés tels que le TEFCA. • Le TEFCA aide les professionnels de santé, les agences de santé publique et les compagnies d'assurance à se communiquer plus facilement des informations en vue d'améliorer les soins aux patients, la santé publique, l'accès aux soins de santé et leur qualité. • Les lois sur la protection de la vie privée et vos droits HIPPA s'appliquent au TEFCA et aux réseaux de partage d'informations.
Nous utilisons des technologies d'intelligence artificielle (IA) et d'enregistrement	• Nous pourrions utiliser des technologies d'intelligence artificielle et d'enregistrement (notamment audio, vidéo et par images fixes) lorsque la loi nous le permet, notamment dans le cadre des traitements, des paiements et des opérations de soins de santé. • Ces outils seront utilisés uniquement aux fins autorisées par la loi HIPAA et ne modifieront pas les exigences de consentement ou les droits des patients.
Partenaires commerciaux	• Nous pourrions communiquer des informations vous concernant à nos partenaires commerciaux, qui seront tenus de les protéger et de se conformer à la loi HIPAA.

NOS UTILISATIONS ET DIVULGATIONS (SUITE)

Nous faisons des recherches et de l'éducation

- Nous pourrions utiliser ou communiquer vos informations et vos échantillons biologiques (par exemple de sang, de tissu, d'organe) que nous aurons rendus anonymes (en supprimant toute information qui pourrait vous identifier) à des fins de recherches médicales et d'éducation.
- Si les recherches impliquent des données de santé susceptibles de vous identifier, nous obtiendrons votre autorisation ou nous assurerons que les conditions requises par le comité d'éthique et la loi HIPAA sont remplies.

Nous respectons la loi

- Nous communiquerons des informations vous concernant si les lois fédérales ou d'État l'exigent, notamment au ministère de la Santé et des Services sociaux s'il souhaite vérifier que nous respectons la loi fédérale sur la protection de la vie privée.

Nous répondons aux demandes de dons d'organes et de tissus

- Nous pourrions communiquer des données de santé vous concernant avec des organismes chargés du prélèvement d'organes.

Nous travaillons avec un médecin légiste ou un thanatopracteur

- Nous pourrions communiquer des données de santé à un coroner, un médecin légiste, un responsable de pompes funèbres et d'autres personnes impliquées dans l'identification, la manipulation, le transport ou la disposition des restes humains, ou pour leur permettre d'exercer leurs fonctions légales, lorsqu'une personne décède.

Nous répondons aux demandes émanant des organismes d'indemnisation des accidents du travail, des forces de l'ordre et d'autres autorités publiques

Nous pourrions utiliser ou communiquer des données de santé vous concernant :

- Pour les demandes d'indemnisations des accidents du travail
- À des fins d'application de la loi ou à un agent des forces de l'ordre
- À des organismes de surveillance sanitaire pour des opérations autorisées par la loi
- Pour des fonctions publiques précises telles que les forces armées, la sécurité nationale et la protection présidentielle.

Nous répondons aux poursuites et aux actions en justice

- Nous pourrions communiquer des données de santé vous concernant en réponse à une ordonnance judiciaire ou administrative, ou en réponse à une assignation.

NOS RESPONSABILITÉS

- Nous sommes tenus par la loi de préserver la confidentialité et la sécurité de vos données médicales protégées.
- Nous devons suivre les pratiques de confidentialité décrites dans cet avis et vous en remettre un exemplaire.
- Nous n'utilisons et ne divulguons que la quantité minimale de données de santé nécessaires à la réalisation de notre travail, comme l'exige la loi.
- Nous vous informerons rapidement si une infraction survient, qui a pu compromettre la confidentialité ou la sécurité de vos informations, conformément aux délais de la loi fédérale et aux exigences en matière de contenu. Nous effectuons une évaluation des risques et fournissons des avis individuels ainsi que des notifications aux médias et au HHS, le cas échéant.
- Lorsque nous communiquerons vos dossiers de trouble lié à l'usage de substances (TUS) avec votre consentement, nous inclurons un avis indiquant que ces informations ne peuvent être communiquées à personne d'autre, sauf si la loi l'autorise. Nous vous informerons de toute infraction impliquant les informations sur votre TUS, comme l'exige la loi HIPAA.
- Nous n'utiliserons ni ne communiquerons vos informations autrement que de la manière décrite ici, sauf si vous nous en informez par écrit. Si vous nous en donnez l'autorisation, vous pourrez changer d'avis à tout moment, sauf si nous avons déjà pris des mesures sur la base de votre autorisation. Si vous changez d'avis, veuillez nous en informer par écrit.

Pour plus d'informations, consultez : www.hhs.gov/ocr/privacy/hipaa/understanding/consumers/index.html

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DU PRÉSENT AVIS

Nous pourrions modifier les conditions de cet avis, et celles-ci s'appliqueront à toutes les informations que nous détenons à votre sujet. Si nous apportons des modifications importantes au présent avis, nous le mettrons à disposition dans nos locaux et publierons l'avis révisé sur notre site Internet : www.mainehealth.org/patients-visitors/patient-rights-privacy.

NOUS CONTACTER

MaineHealth

MaineHealth Privacy Office

One Riverfront Plaza
Westbrook, ME 04092
207-PRIVACY | 207-774-8229

NorDX

Privacy Officer

301A U.S. Route 1
Scarborough, ME 04074
1-800-773-5814

Home Health and Hospice

Privacy Officer

15 Industrial Park Road
Saco, ME 04072
1-800-660-4867 | 207-284-4566

POUR LES DEMANDES CONCERNANT LES DOSSIERS MÉDICAUX

Health Information Management Department

Du lundi au vendredi
De 7 h 30 à 16 h

Téléphone : 207-662-2211 | Fax : 207-761-3092

E-mail : recordrequests@mainehealth.org

www.mainehealth.org/patients-visitors/medical-records



1-888-879-1120

Welcome!

We provide interpreter services at no cost to the patient. If you need an interpreter, please let staff know or call us at the phone number shown.

Arabic العربية	نقدم خدمات الترجمة الفورية دون أي تكلفة على المريض. إذا كنت بحاجة إلى مترجم فوري، فيرجى إبلاغ فريق العمل أو الاتصال بنا على رقم الهاتف المذكور.	Chinese (Cantonese) 中文 (粵語)	我們為患者提供口譯服務，相關費用由我方負擔。如果您需要口譯人員，請告知工作人員，或撥打顯示的電話號碼與我們聯絡。
Chinese (Mandarin) 中文 (普通话)	我们为患者提供口译服务，患者无需承担相关费用。如果您需要口译员，请告知工作人员或拨打所示电话号码联系我们。	Dari دری	اگر ضرورت به ترجمان دارید، لطفاً به کارمندان خبر بدهید یا ذریعۀ نمبر تلفون نشان داده شده، ما با به تماس شوید.
French Français	Nous prenons en charge les frais de services d'interprétation pour les patients. Si vous avez besoin d'un(e) interprète, veuillez en informer le personnel ou nous appeler au numéro de téléphone indiqué.	Khmer ខ្មែរ	យើងផ្តល់សេវាអ្នកបកប្រែដល់អ្នកជំងឺ។ ប្រសិនបើអ្នកត្រូវការអ្នកបកប្រែ សូមប្រាប់បុគ្គលិកឱ្យដឹង ឬទូរស័ព្ទមកយើងតាមលេខទូរស័ព្ទដែលបានបង្ហាញ។
Kinyarwanda Ikinyarwanda	Duha umurwayi serivise z'ubusemuzi nta kiguzi atanze. Niba ukeneye umusemuzi, bimenyeshe umukozi cyangwa uduhamagare kuri numero ya terefone yagaragajwe.	Lingala Lingála	Topesaka lisungi ya misala ya lobongoli maloba pona mutu ya maladi. Soki ozali na mposa ya mobongoli maloba, yebisa mosali to benga biso na nimero ya telefone oyo topesi.
Pashto پښتو	موږ ناروغ ته د ژباړونکي خدمتونه چمتو کوو. که تاسو یو ژباړونکي ته اړتیا لرئ، نو مهرباني وکړئ کارکوونکي خبر کړئ یا موږ ته په څرگنده شوي تلفون شمېره زنگ ووهئ.	Portuguese Português	Fornecemos serviços de intérprete sem qualquer custo para o paciente. Se precisar de um intérprete, informe a equipa ou ligue-nos para o número de telefone indicado.
Russian Русский	Мы предоставляем услуги устного переводчика для пациента. Если Вам нужен устный переводчик, сообщите об этом персоналу или позвоните нам по указанному номеру телефона.	Somali Soomaali	Waxaan bixinnaa adeegyada turjumaanka annagoo aan wax kharash ah ka qaadin bukaanka. Haddii aad u baahan tahay turjumaan, fadlan u sheeg shaqaalaha ama naga soo wac lambarka taleefanka ee muuqda.
Spanish Español	Proporcionamos servicios de interpretación sin costo para el paciente. Si necesita un intérprete, comuníquese con el personal o llámenos al número de teléfono indicado.	Swahili Kiswahili	Tunatoa huduma za mkalimani bila gharama kwa mgonjwa. Ikiwa unahitaji mkalimani, tafadhali wajulishe wahudumu au tupigie simu kwa nambari iliyoonyeshwa.
Vietnamese Tiếng Việt	Chúng tôi cung cấp dịch vụ phiên dịch cho bệnh nhân mà không mất phí. Nếu bạn cần phiên dịch, vui lòng cho nhân viên biết hoặc gọi cho chúng tôi theo số điện thoại hiển thị.		